



**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
SEANCE DU 13 AVRIL 2026**

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13	Le lundi 13 avril 2026 à 14h les membres composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la présidence de M. Francis SELLAM, Président.
Nombre de membres présents à la séance	09	
Nombre de membres représentés	03	
Nombre de membres non représentés	01	

**ETAIENT PRESENTS :**

**Membres élus :**

M. Francis SELLAM Maire, Président du C. C. A. S.  
Mme Liliane REUSCHLEIN, Adjointe au Maire, déléguée « Petite Enfance et lien Social »  
M. Sacha FRANCE-ALBERTINI, Conseiller Municipal délégué « Citoyenneté des jeunes et Lutte contre le harcèlement »  
M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal, L'union pour Joinville-le-Pont  
Mme Agnès ASTEGIANI, Conseillère Municipale, Joinville en commun

**Membres nommés :**

Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne  
Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune  
M. Michel RIOUSSET, représentant de l'association ARJ  
Jean-François BOONEN, représentant de l'association Société Saint-Vincent de Paul

**ABSENTS REPRESENTES :**

M. Axel HAVERBEKE, Conseiller Municipal délégué « Valorisation du patrimoine et mécénat »  
M. BRUN Gilles, représentant l'association APOGEI 94  
Mme Hélène DECOTIGNIE, Conseillère Municipale déléguée aux Seniors

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

Mme Fanchon HAMON, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Sacha FRANCE-ALBERTINI

**DELIBERATION N°1  
DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

**PREAMBULE – M. Francis SELLAM, Président**

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de désigner Monsieur Sacha FRANCE-ALBERTINI comme secrétaire de séance.

Principaux textes réglementaires

- article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Après en avoir délibéré, désigne Monsieur Sacha FRANCE-ALBERTINI comme secrétaire de la séance du 13 avril 2026.

**M. Francis SELAM**  
Président du CCAS



**M. Sacha FRANCE-ALBERTINI**  
Secrétaire de séance



Je soussigné, Francis SELAM, Maire de Joinville-le-Pont, Président du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été  
Publiée sous forme électronique le /Notifiée le : 20 AVR. 2026  
télétransmis au contrôle de légalité le : 20 AVR. 2026

Fait à Joinville-le-Pont le

